

CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

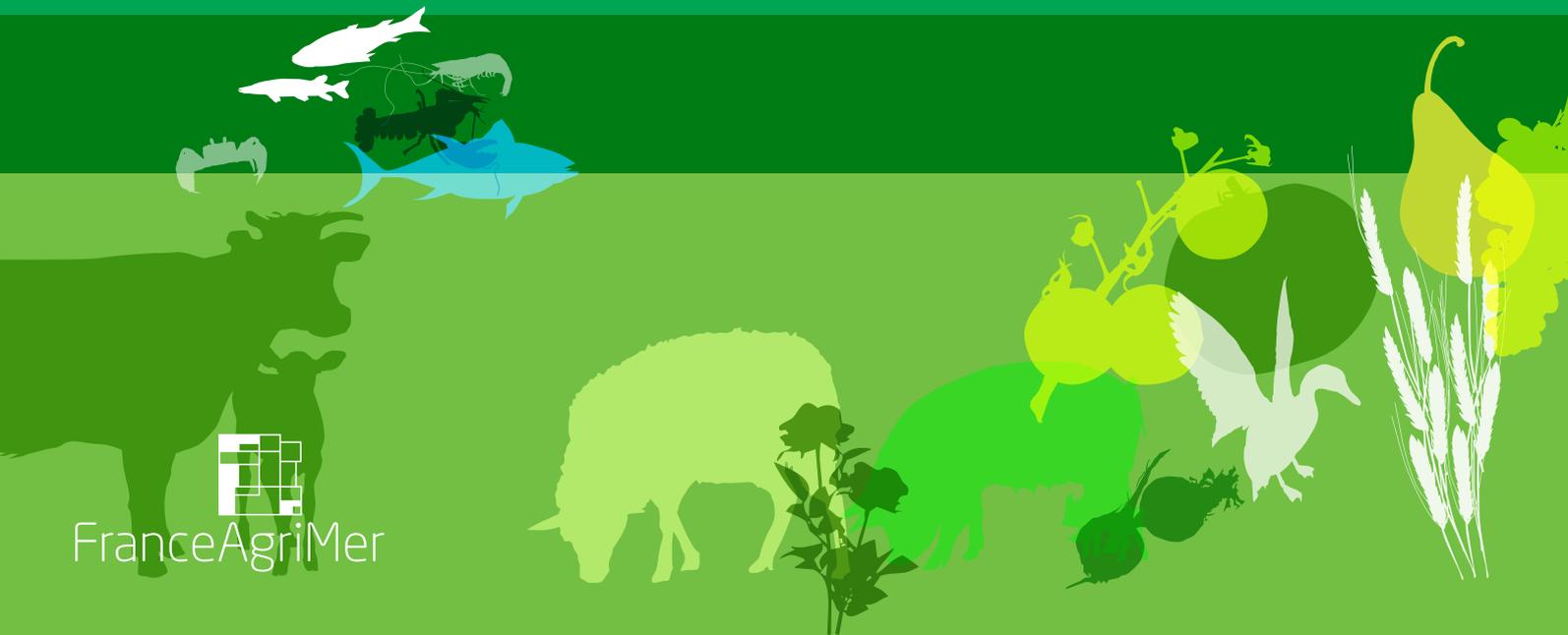
RÉGION

Franche-Comté

FranceAgriMer



Les services de FranceAgriMer au sein de
la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de **FRANCHE-COMTÉ**




FranceAgriMer



Quelques caractéristiques de la région **FRANCHE-COMTÉ**

➤ **717 500** hectares de surface agricole (SAU),
soit : **44 %** du territoire régional

- **200 000** vaches laitières (race dominante : Montbéliarde)
 - L'élevage laitier extensif représente **50 % du CA***
- 162 établissements collecteurs de lait, dont 122 coopératives, représentant 1/3 des collecteurs français

Une filière grandes cultures structurée au potentiel de production de plus d'un million de tonnes, avec **180 000 ha** de céréales et oléo-protéagineux.

Une filière viticole tournée vers la qualité, avec **2 300 ha de vignes**, dont 12 % en bio.

L'agriculture de **FRANCHE-COMTÉ** réserve une place de choix aux **produits sous signe de qualité** :

- 40 %** des exploitations concernées
- 5 %** des exploitations en agriculture biologique
- 15 AOC (7 pour le vin, 5 pour le fromage, 2 pour la volaille, 1 pour le miel)
- 6 IGP (3 pour la viande, 2 pour le fromage et 1 pour le vin)

Les secteurs agricole et agroalimentaire représentent **4,7 %** du produit intérieur brut de la région et **5,4 %** de ses emplois.

2,5 % de la superficie nationale
60 % de la SAU en surfaces toujours en herbe (STH)

Lait : **36 %** du CA*

Viande Bovine : **14 %** du CA

Céréales et plantes industrielles : **20 %** du CA

Vins : **4 %** du CA



*CA : chiffre d'affaires agricole en 2012



Le service FranceAgriMer de **FRANCHE-COMTÉ**

Les missions de FranceAgriMer en région sont portées par les directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (**DRAAF**). Les agents de FranceAgriMer basés en région y sont donc affectés.

Au vu des spécificités de la région **FRANCHE-COMTÉ**, la DRAAF a choisi de regrouper les agents et leurs compétences au sein d'un pôle FranceAgriMer situé dans le service régional de l'Économie, des territoires et de l'environnement (SRETE). Ce pôle, doté d'une équipe de 7 personnes, dont un chef de pôle et un adjoint, gère l'ensemble des missions dévolues à l'établissement, tout en veillant à une nécessaire complémentarité avec les autres missions de la DRAAF.

Les principales missions de ce pôle sont :

- **le soutien aux filières** : en prolongement des financements nationaux du précédent CPER 2007/13 (Contrat de projet État-Région), des subventions sont accordées aux filières régionales pour élaborer des soutiens techniques aux exploitations agricoles sur des thèmes concernant l'économie ou l'agro-écologie et des soutiens aux investissements pour les exploitations laitières situées en zone de montagne. Une aide financière

est également apportée aux exploitations viticoles pour la modernisation de leurs outils et bâtiments de production et de commercialisation, sur des fonds européens (FEAGA) ;

- **l'accompagnement et l'information des filières** sur l'ensemble des dispositifs mis en œuvre au plan national et régional, notamment en termes de modernisation des structures existantes (plan abattoirs, amélioration de la qualité des céréales en stockage, financement IAA...);
- **la garantie financière** apportée aux coopératives et négociants collecteurs agréés de céréales pour obtenir auprès de leurs établissements financiers les fonds nécessaires au paiement des apports de céréales de leurs producteurs ;
- **la réalisation d'enquêtes et le suivi statistique** à fin d'analyse économique sur les filières céréales (production, collecte, meunerie, fabrication d'aliments, débouchés) et vin (production, stocks) ;
- **le contrôle des obligations nationales et communautaires** : PCM (pesée, classement, marquage) dans les abattoirs, aides à la consommation de lait et de fruits dans les écoles, plan de soutien aux plus démunis, quotas laitiers, programmes de soutien aux investissements dans les entreprises et exploitations, obligations des collecteurs, contrôle des stocks et aval pour les céréales, promotion des vins.

En **FRANCHE-COMTÉ**, les contrôles représentent **43 %** de l'activité des agents FranceAgriMer.



La DRAAF a en charge la mise en œuvre des politiques du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sous l'autorité du préfet de Région.

Dans ce cadre, elle accompagne les acteurs régionaux des filières agricoles et agroalimentaires qui doivent faire face à de multiples enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Ses actions visent ainsi à anticiper et favoriser l'adaptation des filières, notamment au regard des évolutions de la politique agricole commune (fin des quotas laitiers, etc.). Elles s'inscrivent également dans le cadre tracé par l'État pour l'agriculture et les industries agroalimentaires, en particulier la mise en œuvre du projet agro-écologique, la relance de l'effort productif et le développement de l'emploi. Les interventions de la DRAAF concernent ainsi :

- > sur le plan économique : la création de valeur ajoutée dans les territoires, la diversification et l'adaptation de l'agriculture à l'évolution du contexte de la région, la performance économique des entreprises alliée à la limitation des impacts environnementaux, le développement de l'agriculture biologique ;
- > sur le plan de l'environnement : la réduction de la consommation de foncier, la diminution de la dépendance aux intrants, la limitation des impacts sur les milieux aquatiques, l'air et les milieux naturels, le maintien de la biodiversité ;
- > sur le plan social : le développement de l'emploi en milieu rural et la reconnaissance du rôle de l'agriculture pour l'avenir de la région, grâce à l'intégration des problématiques agricoles dans les projets de territoire.



FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

C'est un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement.

FranceAgriMer est chargé :

- > **d'assurer un suivi des marchés** et de proposer une expertise économique qui permet aux opérateurs des filières agricoles et de la mer d'élaborer des stratégies de développement ;
- > **d'organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques** au sein des onze Conseils spécialisés de filière ;
- > **de favoriser l'organisation** des producteurs et la coopération avec les régions ;
- > **de gérer** les dispositifs de régulation des marchés ainsi que les aides nationales et communautaires ;
- > **de contribuer** à des actions de coopération technique et au rayonnement des filières à l'international.

Les agents des services territoriaux de FranceAgriMer sont affectés dans les DRAAF. Directement en lien avec les producteurs et opérateurs des filières, les agents des régions assurent l'ensemble des missions de contrôle, de traitement des informations et des demandes d'aides qui sont du ressort de l'établissement national.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTE



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr

Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Immeuble Orion - 191 rue de Belfort
25043 Besançon cedex

Tél. : +33 3 81 47 75 01 / Fax : +33 3 81 47 75 05

Pôle FranceAgriMer

Tél. : +33 3 81 47 75 10 / Fax : +33 3 81 47 75 05

<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr>

